

dans la **cible**

Objet d'un concours d'architecture en 2003, la Maison des Sports représente l'un des premiers projets de la ville respectant le référentiel des 14 cibles HQE (Haute qualité environnementale) mis en place dans le cadre de la conduite de l'agenda 21. Parmi celles-ci, on pourra citer la mise en œuvre d'un dispositif de récupération des eaux de pluie ainsi que l'attention apportée à la qualité des matériaux et aux espaces verts (toiture végétalisée...) qui facilite l'inertie thermique. Le jeu de la lumière naturelle, éclairant la plupart des salles ou filtrée par des brise-soleil orientables asservis

sur station météo (façades sud et ouest), permet par ailleurs d'optimiser l'éclairage. Ce système se double d'un système de contrôle automatisé de certains ouvrants qui garantit une ventilation naturelle en période estivale. Enfin, sur le plan énergétique, on retiendra les systèmes de brûleurs modulants équipant la chaudière à condensation, les panneaux photovoltaïques fournissant l'eau chaude ainsi que la température et la qualité de l'air pilotées par un dispositif centralisé. A l'extérieur, un vieux cèdre, volontairement préservé par l'architecte, témoigne de la sensibilité apportée au projet.

*mots clés*

bois  
développement durable  
équipement public  
lumière  
sportif

*adresse*

14, Avenue Henri Barbusse  
74100 Annemasse

ANNEMASSE



## LA MAISON DES SPORTS À ANNEMASSE

MAÎTRE D'OUVRAGE  
MAIRIE D'ANNEMASSE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
WOLFF & ASSOCIÉS - ARCHITECTES  
ÉCONOMISTE - ARBOTECH  
BET STRUCTURES - GMS / ARBORESCENCE  
BET FLUIDES - BETER P. CACHAT  
BET ACOUSTIQUE - AAB

SURFACE UTILE : 5 787 m<sup>2</sup>  
SHON : 6 206 m<sup>2</sup>  
SHOB : 10 752 m<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
8 315 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : NOVEMBRE 2005  
LIVRAISON : AVRIL 2009  
MISE EN SERVICE : JANVIER 2008

En préalable au chantier, les contraintes locales transforment le problème soumis à l'architecte en exercice de géométrie complexe : comment insérer un parallélépipède de 6206 m<sup>2</sup> sur une parcelle exigüe enclavée dans un tissu résidentiel hétéroclite mêlant les pavillons individuels, les immeubles d'habitation ainsi que quelques commerces et bâtiments publics ? Comment, par ailleurs, insérer ce bâtiment sur la dite parcelle tout en respectant la dimension de salles de sport qui doivent rester conformes aux normes réglementaires ?

### Jeu avec les lignes

La première réponse du cabinet d'architectes Wolff & associés, chargé de la maîtrise d'œuvre, a été de jouer avec les lignes de la ville environnante : le volume du grand gymnase a ainsi été aligné au sud par rapport à la rue du Beulet et la frontalité de ce mur principal adoucie par des trottoirs élargis rythmés par des fûts de végétation. A l'est, là où la rue susdite rejoint l'avenue Henri Barbusse, ouverte sur les immeubles et un nœud de circulation stratégique, le terrain dessine un coude qui contraint fortement le projet : les porte-à-faux de la toiture affirment les lignes sobres et efficaces du bâtiment tandis que l'angle du gymnase a été rogné suivant une découpe parallèle à l'avenue de façon à "rentrer au centimètre près" dans le périmètre alloué. Le marquage de cette encoignure se dissout habilement derrière une ligne de plaques de béton qui épousent les parallèles d'un large escalier. A l'instar des gradins d'un cirque antique, celui-ci coule vers une large placette située légèrement en contrebas de la rue et qui marque l'entrée principale du gymnase. Mobilisable pour des spectacles extérieurs, cette place fonctionne comme une zone de transition entre la ville et la Maison des Sports. Elle s'ouvre sur une grande baie vitrée qui se prolonge sur une rue traversante et abritée -baptisée "la rue des sports"- débouchant sur la rue Pasteur (à l'ouest). Cette rue "intérieure" a pour fonction de partager et de distribuer les deux volumes de la Maison des Sports, d'une part la grande salle dédiée au basket, sa tribune ainsi que le gymnase d'entraînement, les vestiaires et locaux de rangement afférents, d'autre part les deux salles omnisports superposées à un niveau

de bureaux (office municipal des sports, salle de réunion, salle multimédia et bibliothèque). Accessible de part et d'autre, ce vaste hall lumineux agrémenté d'un patio vitré aux allures de terrasse conviviale -équipé de tables et de chaises, celui-ci est surmonté d'une clepsydre, œuvre artistique en forme d'horloge contemporaine dont les carillons sont toutes les demi-heures actionnés par le mouvement de l'eau- contribue à ouvrir le bâtiment sur la ville et à créer un appel du pied vis-à-vis des habitants. Sous la ligne des avant-toits, de vastes baies vitrées, éclairées la nuit, renforcent l'attractivité du lieu tout en atténuant l'effet de compacité du bâtiment. Enfin, la sincérité des matériaux employés en façade, béton et terre cuite, discrètement confrontés aux façades végétalisées des côtés sud et ouest (protection solaire) parachèvent le tableau de cette intégration réussie.

### Ouverture

A l'intérieur, l'ouvrage affiche dans la même veine des volumes simples qui reflètent le fonctionnement interne de l'équipement. Le hall d'entrée donne accès à une large coursive, située au premier étage, desservant l'ensemble des salles situées de part et d'autre. La lisibilité des flux a été renforcée avec un distinguo marqué entre la partie "pieds propres" et la partie "pieds sales", de part et d'autre des vestiaires traversants du rez-de-chaussée. Outre le verre, la plupart des salles font par ailleurs la part belle à la présence du bois, celui-ci participant du confort d'usage et de la chaleur d'espaces où jamais l'enfermement ne se ressent. Utilisé en charpente dans la grande salle dédiée au basket avec tribune de 500 places, le bois compose ainsi l'ossature de cinq fermes treillis spectaculaires reposant en tête de consoles au-dessus des gradins nord. Ailleurs, dans la zone d'accueil centrale, la structure est laissée apparente selon une trame de 6 mètres par 6 mètres, tandis que les passerelles sont constituées de planches clouées sur chant. Le matériau est aussi décliné en revêtement (bardage acoustique) et mobilier (bancs, accueil, gradins...). Au final, la sobriété du bâtiment, au-dedans et au-dehors, et son ouverture, participent pleinement de son intégration dans la vie de la population.

**caue**  
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S  
2 ter, avenue de Brogny  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



REDACTION : LAURENT GAMMAZ - AOUT 2011  
PHOTOGRAPHIES : ROMAIN BLANCHI  
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAVOIE  
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



3



4

1/2 - Un équipement sportif ouvert sur la ville

3 - La tribune de 500 places et l'accès aux vestiaires

4 - Le hall et le patio

5 - Détail de la structure mixte

6 - Qualité de la lumière naturelle dans le gymnase



5



6